

# citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

---

Téléphone 021 693 26 39  
Télécopie 021 693 67 31  
CCP 10-11166-3  
IBAN CH62 0900 0000 1001 1166 3

Courrier D. Mange, Station 14, 1015 Lausanne  
Courriel [daniel.mange@epfl.ch](mailto:daniel.mange@epfl.ch)  
Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Lausanne, le 20 février 2012

## **Assemblée générale 2012 de la citrap-vaud.ch / Desserte ferroviaire du Jura franco-suisse / Cotisations 2012 / Appel aux candidatures**

Madame, Monsieur, chère(e) membre de la citrap-vaud.ch,

### **Assemblée générale 2012 de la citrap-vaud.ch**

Nous sommes particulièrement heureux de vous inviter à assister à notre Assemblée générale 2012 qui se déroulera à Villeneuve le **jeudi 15 mars 2012** (voir programme détaillé: **annexe 1**, procès-verbal 2011: **annexe 4**) et qui sera précédée d'une visite des ateliers de Bombardier Transportation. Nous terminerons cette Assemblée par un repas facultatif; pour des raisons pratiques, nous serions heureux de connaître votre participation (bulletin d'inscription: **annexe 5**).

### **Desserte ferroviaire du Jura franco-suisse**

La revue "Transports romands" constitue la seule publication francophone consacrée aux transports publics de notre région. Nous poursuivons notre collaboration avec cette revue et vous faisons parvenir un tiré à part du numéro 12 (décembre 2011) consacré au projet de desserte ferroviaire du Jura franco-suisse –et plus particulièrement de l'axe Lausanne-Pontarlier– élaboré par notre membre Eric Loutan (**annexe 2**).

### **Cotisations 2012**

Notre activité reste très soutenue: les rubriques **Nos prises de position** (page **Actualité**), **Le retour du tram à Lausanne** et **Plan Rail 2050** (page **Nos grands chantiers**) et **Rapports et publications** (page **Documentation**) de notre site Internet (<http://www.citrap-vaud.ch>) en témoignent. Bien que toutes nos activités soient réalisées bénévolement, notre association a besoin de vos cotisations. C'est pourquoi vous trouverez un bulletin de versement permettant de vous en acquitter (**annexe 3**).

./

# citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

---

Nous vous serions très reconnaissants de régler votre contribution pour **le 31 mars 2012 au plus tard**: un grand merci! Selon décisions de la dernière Assemblée générale et du Comité, les montants sont inchangés pour 2012:

- membres individuels: 30.- fr.
- membres étudiant(e)s ou apprenti(e)s: 15.- fr.
- membres collectifs: dès 90.- fr.

Si l'Assemblée générale accepte les modifications de statuts qui vous sont proposées (**annexe 6**), vous pourrez déduire de votre déclaration d'impôt les dons faits à la citrap-vaud.ch, à condition que le montant global annuel s'élève à 100 francs au moins.

## **Comité: appel aux candidatures**

Le Comité de votre association cherche des forces nouvelles; les intéressé(e)s sont invité(e)s à contacter le soussigné pour le 7 mars 2012 au plus tard. Merci par avance!

En vous remerciant pour votre fidélité et pour la confiance que vous accordez à notre association, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chère(e) membre de la citrap-vaud.ch, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Comité,  
Daniel Mange, secrétaire

**Annexe 1:** programme détaillé de l'Assemblée générale 2012 de la citrap-vaud.ch.

**Annexe 2:** Desserte ferroviaire du Jura franco-suisse, extrait de "Transports romands", numéro 12, décembre 2011.

**Annexe 3:** bulletin de versement pour cotisation 2012 + don éventuel.

**Annexe 4:** procès-verbal de l'Assemblée générale 2011.

**Annexe 5:** bulletin d'inscription à l'Assemblée générale 2012.

**Annexe 6 :** proposition de modifications des statuts en vue d'une exonération fiscale.